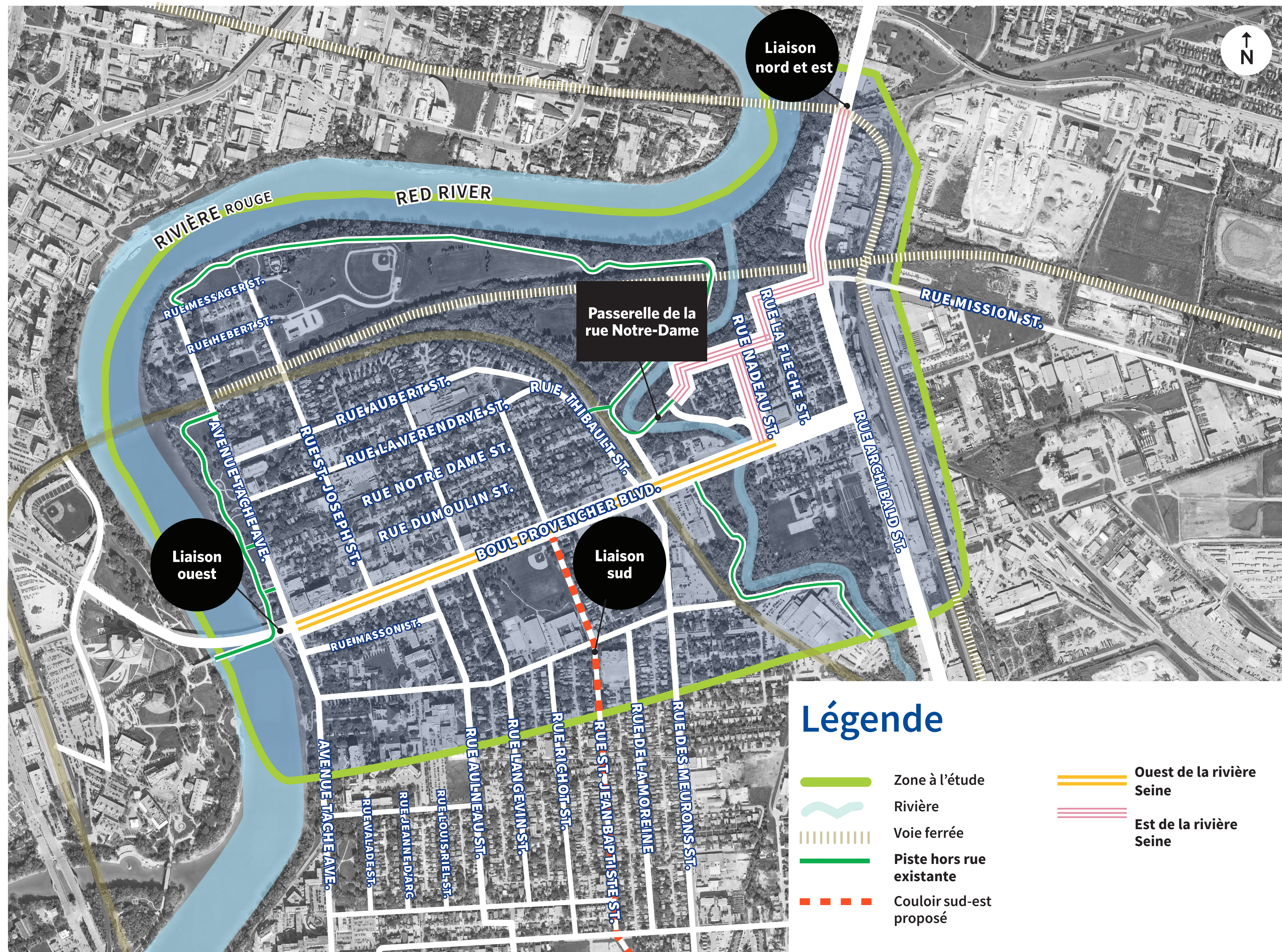


« À pied, à vélo » de Saint-Boniface au centre-ville

Itinéraire et conception



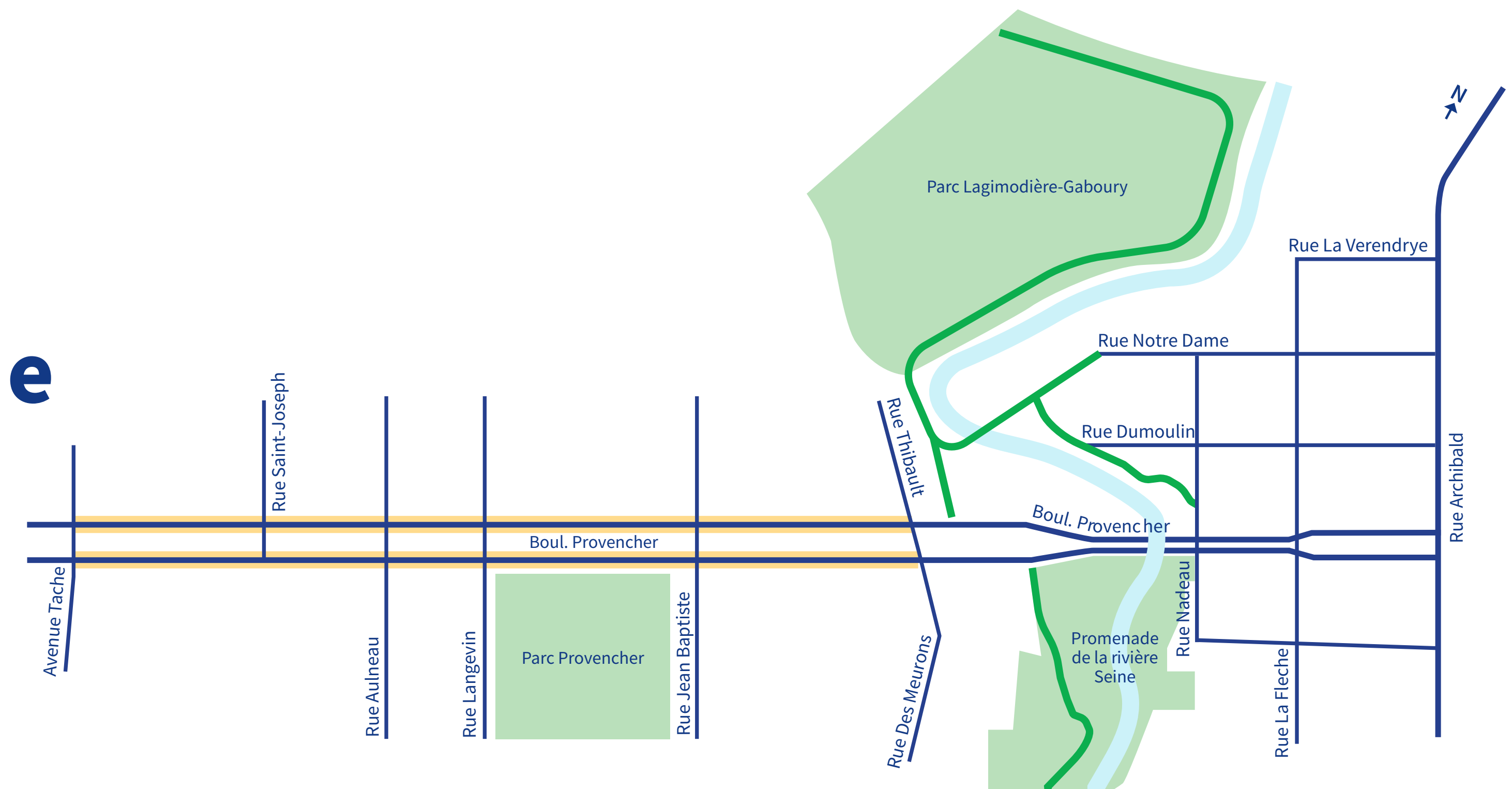
*** Le segment du boulevard Provencher à l'est de la rue Des Meurons / rue Thibault pourrait être mis en œuvre dans une deuxième phase en raison des coûts élevés associés aux modifications de la traversée de la rivière.**

**** La rue Archibald au nord de la rue Mission serait un trottoir partagé du côté est en raison des contraintes d'espace dans l'emprise.**

Éléments de conception

Bandes cyclables protégées à sens unique

Ces voies sur rue séparées physiquement sont destinées à la circulation à sens unique des vélos. Les cyclistes seraient physiquement séparés des véhicules par une bordure surélevée et la bande cyclable serait située derrière la voie de stationnement. Les cyclistes pourraient entrer et sortir aux intersections. La conception proposée prévoit une bande cyclable protégée à sens unique des deux côtés du boulevard Provencher, de l'avenue Taché à la rue Des Meurons. Des aires de chargement, de stationnement et des arrêts d'autobus accessibles seront disposés le long du boulevard Provencher afin d'assurer l'accès des piétons entre le trottoir et la rue.



Emplacement des bandes cyclables protégées à sens unique

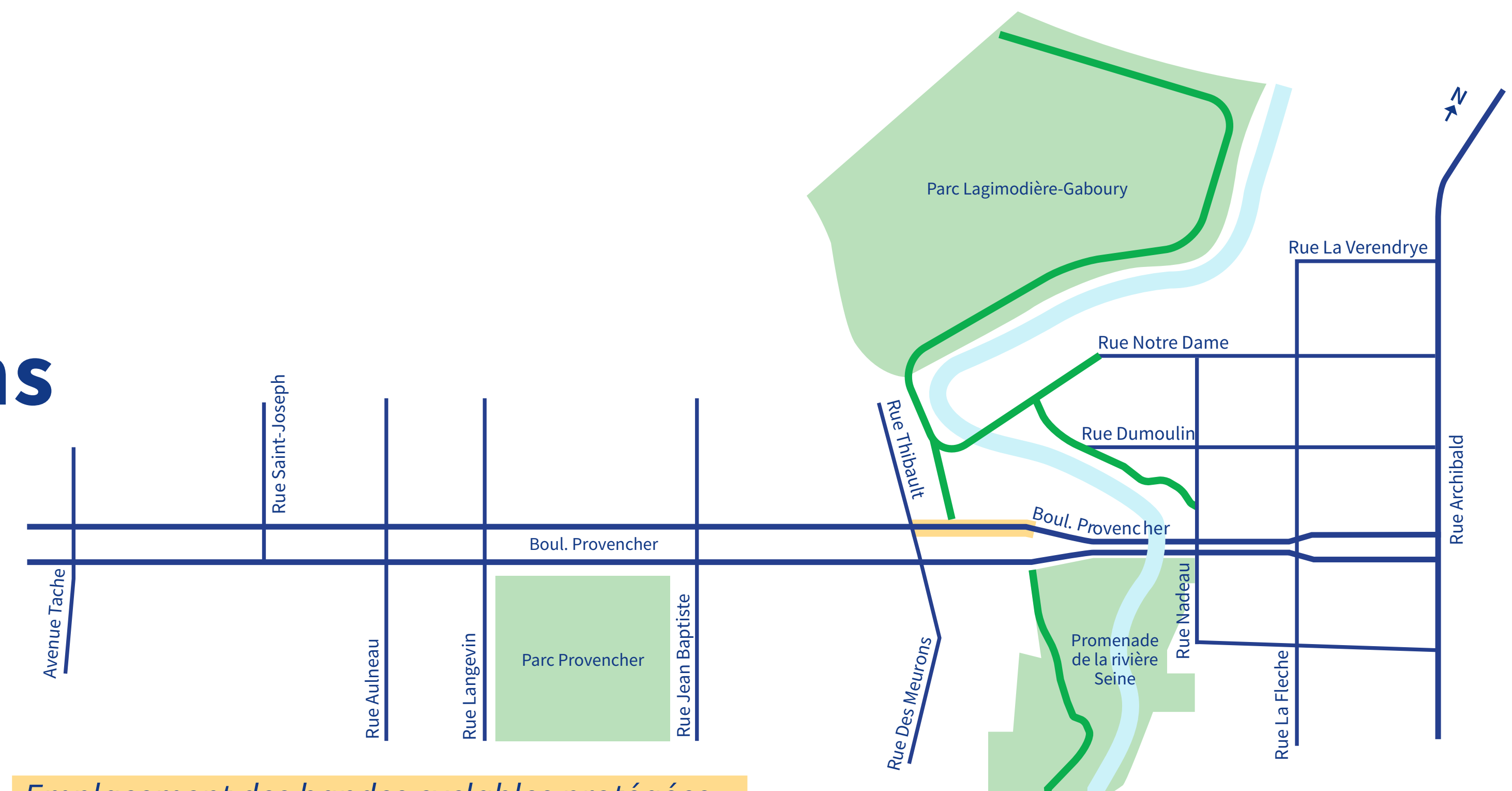


Coupe transversale des bandes cyclables protégées à sens unique sur le boulevard Provencher, en direction est.

Éléments de conception

Bandes cyclables protégées à double sens

Ces voies sur rue séparées physiquement sont destinées à la circulation des vélos dans les deux sens. Les cyclistes seraient physiquement séparés des véhicules, car la bande cyclable est surélevée. Les cyclistes pourraient entrer et sortir aux intersections et les véhicules ne pourraient pas accéder à la bande cyclable. La conception proposée prévoit des bandes cyclables protégées à double sens sur le côté nord du boulevard Provencher, de la rue Des Meurons jusqu'à la rivière Seine.



Emplacement des bandes cyclables protégées à double sens

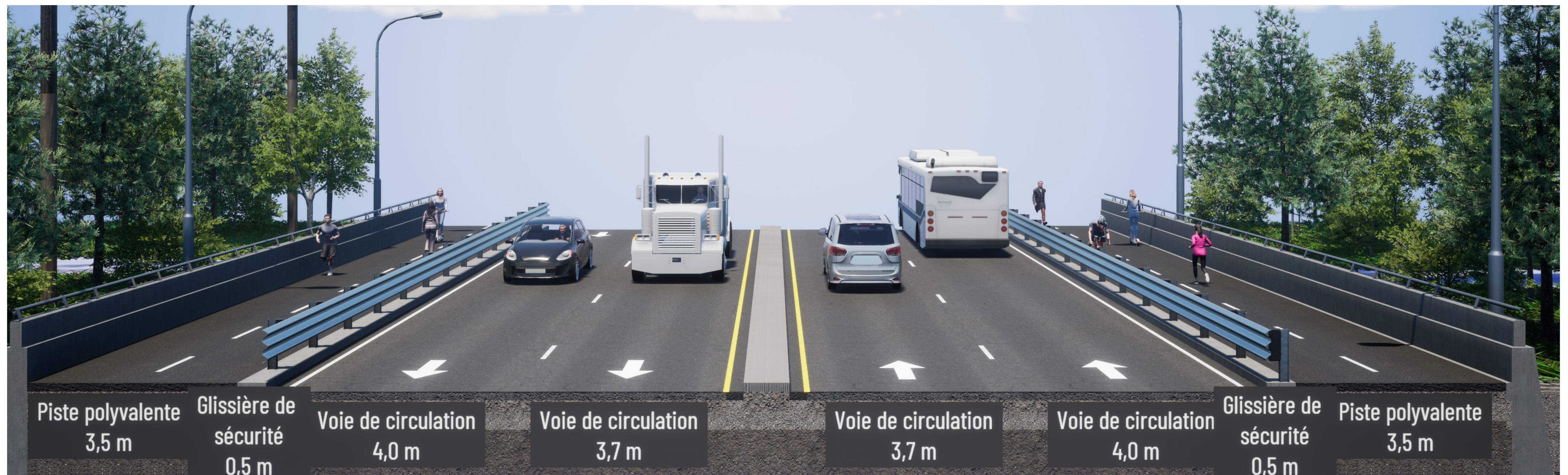
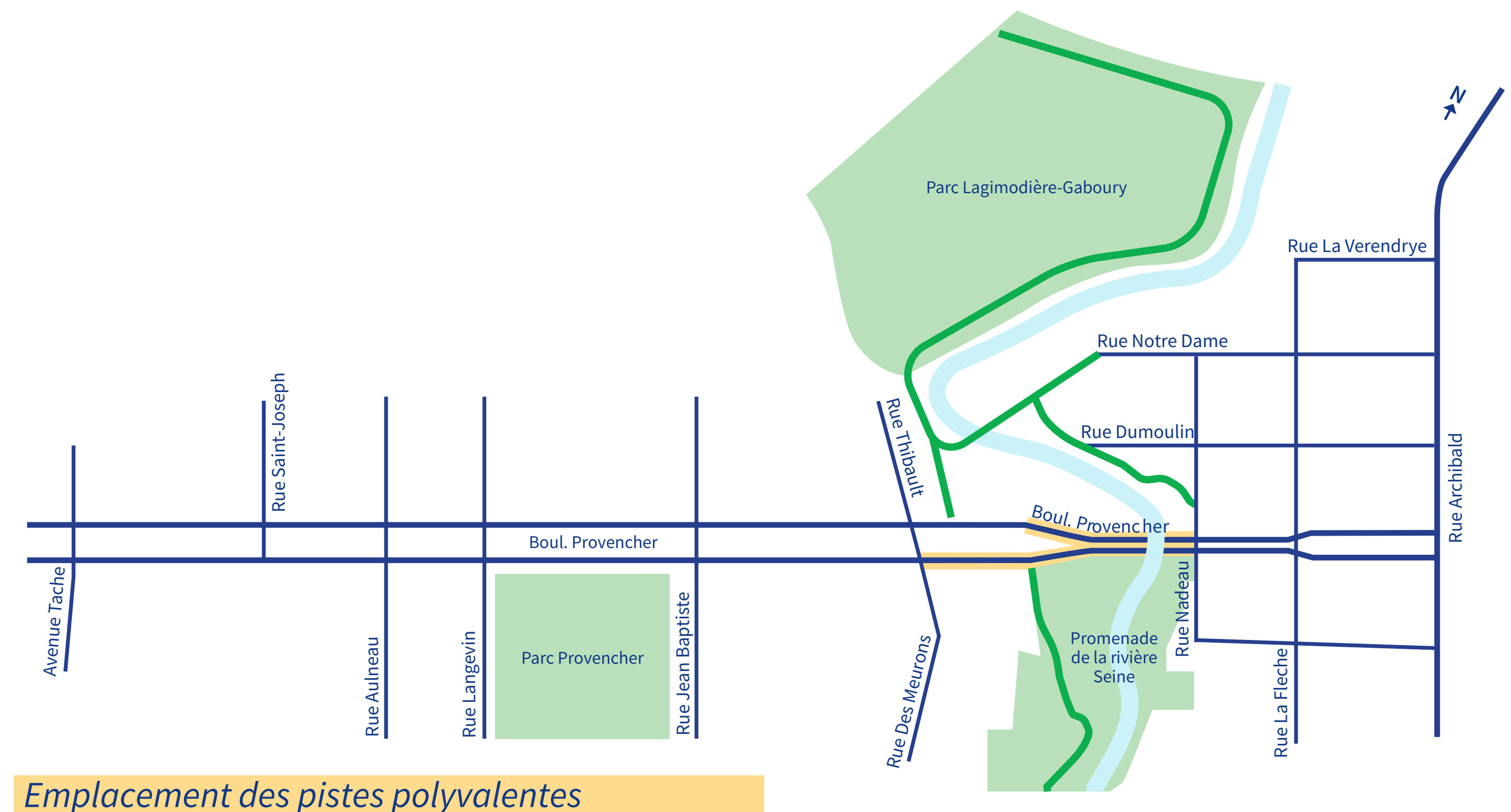


Coupe transversale des bandes cyclables protégées à double sens sur le boulevard Provencher, en direction est.

Éléments de conception

Pistes polyvalentes

Les pistes polyvalentes sont des itinéraires hors rue qui sont physiquement séparés des véhicules et qui longent les chaussées ou se trouvent à proximité de celles-ci. Ces pistes permettent des déplacements bidirectionnels. Elles sont partagées par les cyclistes et d'autres usagers non motorisés. La conception proposée prévoit une piste polyvalente sur le côté sud du boulevard Provencher, à l'est de la rue Des Meurons, et sur le côté nord du boulevard Provencher, au-dessus du pont de la rivière Seine. Ce tronçon pourrait être aménagé dans une deuxième phase en raison du coût élevé associé aux modifications de la traversée de la rivière.



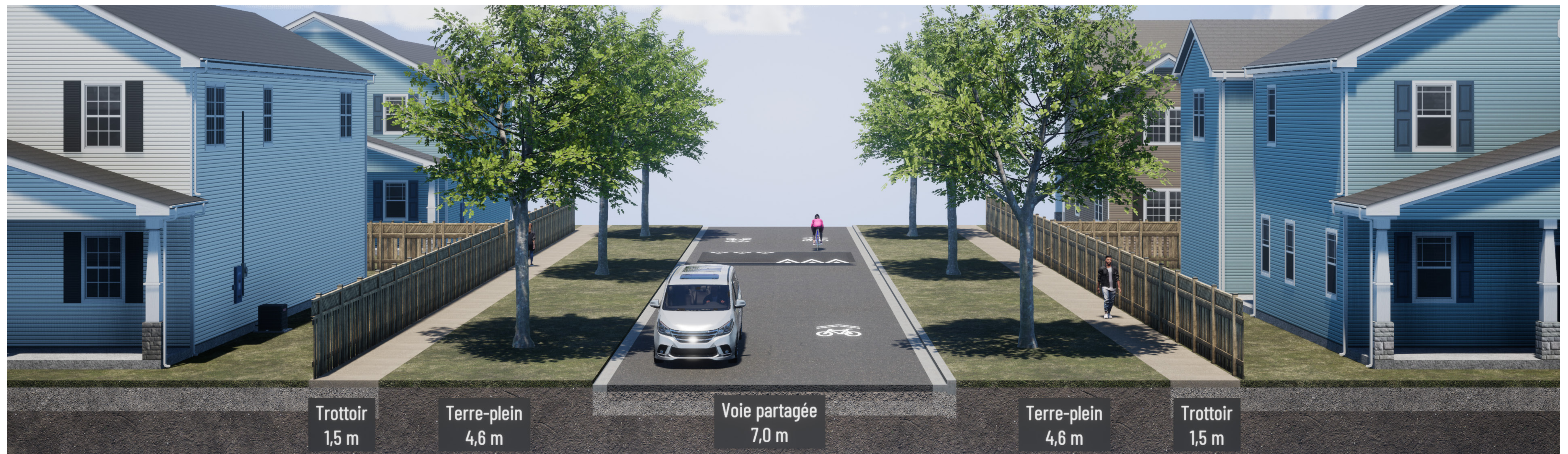
Coupe transversale de la piste polyvalente sur le boulevard Provencher, en direction est.

Éléments de conception

Couloirs verts de quartier

Les couloirs verts de quartier sont des itinéraires sur rue que les cyclistes et les piétons ainsi que les véhicules automobiles peuvent emprunter confortablement et en toute sécurité. Les couloirs verts de quartier comprennent souvent plusieurs aménagements tels que des panneaux, des feux pour cyclistes et des marques sur la chaussée, ainsi que des limites de vitesse strictes et d'autres mesures d'apaisement de la circulation.

Des couloirs verts de quartier sont proposés sur les voies suivantes : rues Nadeau, Notre-Dame, La Flèche et La Vérendrye.



Coupe transversale du couloir vert de quartier sur la rue Nadeau, en direction nord